

**PARTICIPATIONS DEMANDÉES PAR LA FÉDÉRATION POUR LA RÉALISATION DES
OPÉRATIONS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES
(INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL SOUTERRAINES)
(BARÈME 2020 - DELIBERATION DU 28/01/2020)**

Type de travaux	Part de la Fédération	Participation demandée par la Fédération à la collectivité
Extension de réseaux	50%	50%
Effacement de réseaux	40%	60%

La Fédération demande une participation sur le montant hors taxes des opérations (travaux et maîtrise d'œuvre) aux taux indiqués ci-dessus et assure l'avance de la TVA.

Le Président,

Jean-Claude MORGAND